



Plan Local d'Urbanisme et Transport Collectif en Site Propre "TCSP", une occasion unique de mener une politique d'aménagement du territoire efficace et ambitieuse.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme débutée en 2005 traduit un moment fort de la commune et sa station pour laquelle l'ensemble de la population a été associée.

En effet, une large concertation a pu être structurée au travers de nombreuses réunions publiques, d'articles dans le journal les Echos, de publication sur le site Internet de la Commune, comme le démontre le bilan de concertation approuvé le 11 novembre 2015.

L'un des premiers enjeux du PLU porte sur la restructuration qualitative d'Huez et sa station résidant dans l'optimisation de la mobilité et des déplacements en cœur de station pour lesquels il est essentiel de conjuguer les éléments de gestion des flux.

Naturellement, le projet de mise en place d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP) a intégré dès son origine la démarche d'élaboration du PLU.

Véritable **colonne vertébrale** de l'organisation urbaine future, le TCSP permet de connecter des espaces peu qualifiants en cœur urbain de Station offrant ainsi une opportunité d'urbanisation qualitative de part et d'autre l'axe déterminé liant Huez à sa Station.

Ces dispositions et arguments ont pu être largement partagés lors des campagnes de concertation et d'échanges publics.

Dans une vision globale de projet d'aménagement et de développement urbain de territoire plusieurs axes d'amélioration ont pu être réfléchis de manière concertée avec l'ensemble de la population permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- Refaire de Huez, une station de marque en améliorant la qualité et la performance des hébergements et en réduisant les nuisances de toutes sortes.
- Rééquilibrer la nature des hébergements en favorisant la proximité et la mixité de la population afin qu'ils répondent aux standards actuels.
- Développer un cadre de vie d'excellence en valorisant l'espace public par l'aménagement de modes de déplacement piétons et « skis aux pieds », en améliorant l'insertion paysagère des constructions et leurs liens fonctionnels tout en rendant l'espace public aux piétons, par la création de lieux de vie conviviaux en redonnant une cohérence à l'urbanisation et au fonctionnement de la station et autour de points de commerces attractifs
- Développer et Valoriser les transports collectifs et les modes de déplacement doux notamment par le renforcement de l'offre de navettes gratuites, de la mise en place future du TCSP (Transport Collectif en Site Propre), en optimisant l'offre de stationnement et en requalifiant l'espace public.
- Diversifier l'offre touristique pour rallonger les saisons, offrir un panel d'activités ludiques, sportives et culturelles et rendre à Huez sa vocation de "village de montagne".

Le projet de TCSP s'inscrit dans une philosophie de **Rendre l'espace public aux piétons** en réaménagement et optimisant les transports publics gratuits qui permettent de libérer de l'espace à destination de ses usagers et de diminuer l'usage de l'automobile.

Affranchi pour parti du "tout automobile", l'espace public devient plus préhensible aux piétons et à son organisation même. Cela permet de dégager clairement les espaces "symboliques" de la commune et d'augmenter sa fonctionnalité par des trames perméables garantissant les continuités d'une zone de chalandise à des espaces de lieux d'échanges de la vie quotidienne (agora école/crèche...).

"Le service de transport public gratuit est un service essentiel au maintien de la qualité de la vie. En libérant la station de l'encombrement routier, il optimise le "capital urbain" d'Huez.

En contribuant à une mobilité moins émettrice de CO2, par la mise en circulation d'une navette électrique et de navettes répondant aux normes Euro 5, il protège le "capital environnemental".

En autorisant l'accès aux emplois et aux loisirs et en favorisant le lien social, ils développent le "*capital humain et touristique de notre station.*" Jean Yves Noyrey, Maire d'Huez.

La conjugaison d'un système de navettes publiques quadrillant l'espace intrinsèque de la station et à un système de téléporté (TCSP) reliant le village d'Huez et le front de neige en passant par des sites névralgiques identifiés (Virage 2 / Paganon / Eclose / Bergers) tendra vers une résorption des flux de véhicules congestionnant l'espace public.

Ce schéma d'organisation des déplacements ne peut ignorer le besoin de stationnement. Pour cela, des parkings de rétention seront positionnés autour de l'axe du TCSP sur des sites admettant le positionnement de telles structures et pouvant accueillir plus de 250 véhicules.

Pour atteindre les objectifs de réduction du trafic automobile et satisfaire la demande de la clientèle touristique, les transports en commun en site propre offrent une réponse adaptée et graduée au territoire tout en respectant son environnement en y intégrant les enjeux du développement durable.

L'amélioration de la liaison Huez Village/Station par la mise en place d'un Transport Collectif en Site Propre sous la forme d'un téléporté desservant le pied des pistes contribuera à limiter l'omniprésence automobile au sein de la station, réduisant les déplacements motorisés au sein des espaces urbanisés et par conséquent les nuisances induites par ces derniers (bruit, pollution de l'air). Huez en Oisans se positionne au vu des considérants suivants:

- Le besoin de régulation du trafic automobile en cœur de station,
- L'augmentation des coûts des carburants du fait de l'épuisement des énergies fossiles,
- Le besoin de faciliter l'accessibilité des zones d'hébergements au pied des pistes en desservant de manière équilibrée les futures zones d'aménagement et de densification (Eclose/Bergers; Vieil Alpe; Passeaux; Eclose Ouest et le secteur des Ponsonnières),
- Le transport touristique partie prenante de la stratégie de développement économique autour de la création de lits touristique est nécessaire pour desservir le domaine skiable,
- La mise en place d'un Transport en Site Propre pour la clientèle touristique et la population locale doit être menée en parallèle d'une politique des stationnements et de la circulation,
- La saturation et le caractère obsolète des installations actuelles,
- Le caractère d'intérêt général du Transport Collectif en Site Propre,

Cela se traduit par la création d'un Transport Collectif en Site Propre fiable, innovant et écologique destiné au transport des personnes et des marchandises reliant les axes névralgiques de la Commune.

Il s'agit bien de mettre en place un système de transport efficace et confortable afin d'atténuer le caractère urbain et citadin que confère l'omniprésence de l'automobile dans l'espace public et de limiter les nuisances induites (nuisances sonores, pollution atmosphérique, pollution des ambiances urbaines).

Le TCSP est au cœur d'un système global de transports et s'inscrit dans une politique dynamique de déplacement visant à :

- Satisfaire la demande de déplacement croissante et répondre aux besoins de circulation internes à la station,
- Desservir les corridors où se concentrent et se concentreront les implantations de logements et les équipements publics,
- Répondre aux besoins de déplacements scolaires et parascolaires (Crèche, école primaire, pôle culturel, Palais des Sports et des Congrès),
- Répondre aux besoins de déplacements vers les centres d'emplois,
- Répondre aux besoins d'amélioration de la qualité de vie urbaine par une réduction des nuisances liées à la circulation automobile,
- Répondre aux besoins de confort de la clientèle touristique,
- Renforcer le service public des quartiers.